

# *Les bonnes feuilles*

Extraits choisis de l'ouvrage

Priant aux pieds de la statue de la Vierge des Victoires, notre Père se prit à songer à l'humble serviteur qui lui fut associé, instrument dont Elle se servit au siècle dernier pour réaliser ses desseins, l'abbé des Genettes, si méconnu de nos jours après avoir été fort mal vu et malmené durant toute sa vie. C'est là que ce prêtre, lui aussi "suspect", avait reçu cette parole de divin encouragement : « *Consacre ta paroisse au très Saint et Immaculé Cœur de Marie.* » Il avait obéi, recevant aussitôt la grâce qu'il implorait : la conversion de sa paroisse, et bien plus encore, des fruits au centuple...

Pourtant, l'esprit de notre Père demeurait retenu par un doute : « Tout cela pourrait-il être vrai, vivant encore et agissant dans l'Église, alors que cet obscur curé n'est pas canonisé, ni béatifié, pas même déclaré vénérable ! Et que rien n'indique qu'il soit en passe de l'être ? Comment dès lors savoir si cette simple parole, quoique répétée deux fois à ce prêtre, unique témoin, sur quoi toute l'œuvre fut entreprise, venait bien du Ciel, et de qui ? de Dieu même ? »

De retour à la maison Saint-Joseph, notre pèlerin relut et médita les événements fondateurs de 1836. Peu à peu, la lumière se fit, et il expliqua à ses communautés l'importance de ces faits dans l'orthodromie divine des deux derniers siècles, où la Sainte Vierge semble « prendre la première place » pour préparer le Retour et le Règne de son Fils. Dès lors, la « *station mystique et liturgique* » de Notre-Dame des Victoires devint chère à nos cœurs, particulièrement dans notre « *montée vers Fatima* ». L'appel désespéré du bon curé des Genettes, confiant au Cœur Immaculé de Marie comme à son seul recours, la restauration religieuse et politique de ses espérances, ne rejoint-il pas nos supplications présentes ?

Ce prêtre qu'on avait surnommé dans son Alençon natal "Monsieur Rude-abord", réputé fanatique et intransigeant, légitimiste et mystique, ne nous serait-il pas d'un bon secours, d'un bon exemple ? À l'instar de tous ces curés du XIX<sup>e</sup> siècle tellement aimés de la Vierge Marie : le saint curé d'Ars, le Père Emmanuel, convertisseur du Mesnil-Saint-Loup<sup>1</sup>, l'abbé Peyramale, curé de Lourdes, et l'abbé Guérin, curé de Pontmain, don Bosco et le Père Chevrier, fondateur du Prado, et tant

(1) Cf. G. de Nantes, *Un curé et la Sainte Vierge*, 2<sup>e</sup> édition, 1989, éditions de la CRC.

évêque d'Eure-et-Loir nommé par le gouvernement sans l'accord du Pape, se trouvait au confessionnal. L'abbé des Genettes a raconté lui-même la mémorable confrontation :

« Arrivé aux pieds du confesseur, je dus faire comme mes disciples. Je me mis à genoux, mais je restais bouche cousue. Alors, entre M. Vitalis et moi eut lieu le dialogue suivant :

– « Mais dites donc votre *Confiteor*, mon ami.

– Monsieur, je ne dis pas le *Confiteor*.

– Et pourquoi donc, s'il vous plaît ?

– Parce que je ne viens pas ici de mon plein gré, mais emmené de force par la règle. Je ne me confesse pas, moi, aux prêtres assermentés. Vous n'êtes pas catholique !

– Vous, encore un enfant, vous vous croyez donc capable de décider de pareilles questions si graves ? Vous croyez donc en savoir, à ce sujet, plus que moi, plus que mes confrères ? Plus que Monsieur Bonnet lui-même, notre évêque ? Allons, enfant, confessez-vous !

– Je vous répète que je ne veux pas me confesser à vous, car vous n'avez pas de pouvoirs. Monsieur Bonnet, que vous appelez évêque d'Eure-et-Loir, n'a pas plus de pouvoirs que vous, il ne peut donc pas vous en donner ; il n'est pas plus évêque que moi, il n'est qu'un intrus.

– Mais savez-vous que vous manquez de respect aux autorités établies ?

– Vous vous trompez, Monsieur, je vénère, au contraire, l'autorité, la seule autorité qui existe dans l'Église, celle de Jésus-Christ. Si je vous tiens ce langage qui semble vous blesser, c'est parce que notre Saint Père le Pape, dans son Bref du 13 avril, ordonne aux ecclésiastiques qui ont prêté serment, de le rétracter et déclare que les élections, ainsi que la consécration des nouveaux évêques, sont illégitimes, sacrilèges et, par conséquent, nulles.

– Où en sommes-nous donc, maintenant, pour que des écoliers viennent nous citer des Brefs ! Vous avez donc des relations avec la cour de Rome ?

– Vous en avez bien, vous, avec la cour de Satan !”

« À ces mots, piqué au vif, M. Vitalis me congédia. »

de vous. Il faut que vous acceptiez : nous vous envoyons à Alençon, où vous desservirez la paroisse de Montsort ! »

Charles, qui n'ignorait pas les difficultés attachées à ce ministère, voulut protester, faisant valoir son incapacité et son mauvais état de santé, mais bientôt, menacé d'encourir un interdit s'il persistait dans son refus, il se souvint de la prédiction du saint jésuite et rendit les armes :

« Vous me traitez bien mal, et je n'attendais pas cela de la part d'un ami, mais puisqu'il le faut, j'accepte.

– Le devoir avant l'amitié ! répondit Monsieur Bazin. Dieu, soyez-en sûr, bénira le sacrifice que vous lui faites de vos goûts personnels. »

Quand il arriva à Montsort, sa réputation de prêtre acquis à la cause du Roi l'avait précédé. Certains de ses futurs paroissiens s'étaient juré de nuire à son ministère. Et pour commencer, le pauvre curé se heurta à une porte fermée, si bien qu'il dut appeler les gendarmes pour ouvrir l'église ! Il déclara d'un ton ferme :

« Je suis envoyé par mon supérieur, et si je n'y entre pas du plein gré des habitants, j'y pénétrerai par la force. »

Ses ennemis, accourus sur la place, lui criaient mille insultes, le traitant de "Chouan". S'en prenant même à son état ecclésiastique, il voulaient lui faire un mauvais sort. Il affronta l'orage avec calme. Ne devait-il pas « beaucoup souffrir » ? se disait-il intérieurement. Cependant, son cœur apostolique s'émouvait de voir tant d'âmes à lui confiées encore assujetties au pouvoir du démon.

Le dimanche qui suivit son arrivée, une foule, visiblement animée d'intentions malveillantes et réunie sur ordre, remplissait l'église, épiant chaque geste et chaque parole du nouveau curé. Celui-ci célébra sa messe avec beaucoup de piété, mais ne prononça pas de sermon, ce qui déconcerta ses adversaires. Le soir, après vêpres, il entreprit sa première « tournée d'approvisionnement » dans la paroisse, visitant en priorité les malades. On ne l'attendait pas, et nombreux furent ceux qui, le matin réunis en vue de provoquer un scandale, le soir, pris individuellement, n'osaient plus braver leur curé, touchés qu'ils étaient par ses manières directes et avenantes. Celui-ci, se rappelant qu'il était

Providence, la France ayant retrouvé son unité, pour que le Roi se libère de cette Charte et se dégage définitivement du parlementarisme et du bipartisme de l'Assemblée : libéraux et modérés d'un côté, "ultras" de l'autre, qui semblaient n'avoir d'autre but que de miner constamment son autorité souveraine<sup>1</sup>.

Laissons le grandiose et symbolique déroulement de la cérémonie<sup>2</sup>, pour en venir aux événements suivants que ne supportèrent pas les mauvais esprits. Il était de coutume que le Roi nouvellement sacré se rendît au prieuré de Saint-Marcoul pour la cérémonie du toucher des écrouelles. Aussi, tandis que la Cour se transportait à Reims et que les curieux affluaient de toutes parts pour assister aux fêtes, une population souffreteuse s'ébranlait des quatre coins du royaume pour demander au Roi, oint de la Sainte Ampoule, d'user de son privilège...

Hélas ! Quel ne fut pas le désespoir de ces malheureux lorsque, dans l'Hospice, le bruit se répandit que le Roi ne viendrait pas ! Charles X, informé, fit remettre à la supérieure une somme d'argent à distribuer, mais les malades n'en avait que faire et réclamaient, avec instance, la guérison.

Les sœurs de Saint-Marcoul, compatissantes, devant une si pitoyable désolation eurent recours à l'abbé des Genettes et cherchèrent avec lui un moyen de remédier à cette pénible situation. Le bon curé n'hésita pas un instant et, plein de confiance surnaturelle, il alla porter au cardinal de Latil, ainsi qu'à Mgr de Croy, grand aumônier, toutes ces doléances. Il tint à leur faire remarquer à quel point le refus qu'on opposait à ces pauvres gens représentait une faiblesse aussi impolitique que coupable, dont l'opposition libérale profiterait une fois de plus.

Les deux prélats exposèrent à Sa Majesté la consternation des sœurs et le désespoir des malades. Il n'en fallut pas davantage au monarque : n'écoutant que son cœur, il décida de se rendre à Saint-Marcoul le lendemain<sup>3</sup>.

(1) Georges de Nantes, *Charles X, dernier Roi sacré*, Mutualité de février 1991.

(2) Très bien racontée par Y. Griffon, *op. cit.*, chap. 17.

(3) Abbé Cerf, *Du toucher des écrouelles par les rois de France*, conférence à l'académie de Reims, p. 282.

venir à la personnalité de notre courageux confesseur de la foi. Le motif de son départ serait à chercher dans « son amour pour la dynastie déchue dont il voulait en quelque sorte partager l'exil ».

Il ajoute une raison secondaire : « Le besoin exigé par sa santé affaiblie par tant de travaux et de luttes ».

Voilà qui nous parle davantage et qui rejoint l'intuition de l'abbé de Nantes au sujet des apparitions de la rue du Bac, cet « événement capital dans notre Histoire volontaire qui conforte notre foi dans les destinées providentielles de la France ».

Quel est donc le sens de ces événements ?

Charles X tombé, c'est l'autorité même de Jésus-Christ renversée. Un Orléans sur le trône de Louis XVI c'est, aux yeux des vrais royalistes, la plus odieuse des usurpations. Sur la question de la légitimité, ces derniers avaient encore des idées justes.

En 1824, avait paru l'œuvre considérable de Charles-Louis de Haller, *La restauration d'une science politique*. L'auteur, protestant converti, servait Charles X aux Affaires étrangères et collaborait avec le vicomte de Bonald aux "*Débats*"<sup>1</sup>.

Il semble impossible que l'abbé des Genettes, qui fréquentait le tout-Paris légitimiste de la Restauration et qui lisait les revues doctrinales de "droite", n'ait pas connu ce penseur. Les articles que l'abbé rédigea lui-même, lors de son séjour en Suisse, semblent porter la marque de la doctrine politique de Haller.

On pourrait la résumer ainsi : il n'existe pas d'autre souveraineté que celle qui émane de Dieu. Le peuple n'a pas le droit de changer cet ordre sacré ; il ne peut y toucher, sinon il n'y a plus d'autorité sur la terre.

Au contraire, l'idéologie moderne a pour principe que le pouvoir vient du peuple et que les gouvernements doivent faire sa volonté. C'est absurde et impie parce que c'est le renversement de tout ordre social.

Il suffit d'entrer dans cette pensée des vrais royalistes français, convaincus de cette légitimité sacrée et inaliénable, pour comprendre la

(1) Cf. Michel de Preux, *Charles-Louis de Haller, un légitimiste suisse*, éd. Académie florimontane, 1997.

*carbonari* y étaient établies<sup>1</sup>, que là, les propos, les discours les plus impies, les plus violents, les propositions les plus atroces étaient continuellement à l'ordre du jour, contre la religion, contre vous, contre moi, et que le misérable S... y promettait hautement de nous assassiner tous les deux... »

Le dimanche qui suivit son installation, Monsieur des Genettes compta quarante personnes à la grand-messe pour une paroisse de plus de quarante mille âmes ! Laissons-le encore nous conter ses propres difficultés : « ...Et si ce triste pasteur tente d'établir quelques relations avec les âmes qui lui sont confiées, on le dédaigne, on le méprise. Il s'entend dire qu'on n'a pas besoin de lui, qu'il n'a qu'à se retirer. Si, à force d'employer des sollicitations étrangères, il obtient d'être admis auprès d'un malade en danger, c'est sous condition d'attendre que le malade ait perdu le sentiment, et encore qu'il ne se présentera qu'en habit séculier. À quoi bon sa visite ? Il ne ferait que tourmenter inutilement le malade. Quant à son habit, on ne veut pas le voir ; et puis, "Que dirait-on si l'on voyait entrer un prêtre dans notre maison ? On nous prendrait pour des jésuites." Voilà le degré de foi et d'esprit religieux de cette paroisse.<sup>2</sup> »

Un ami intime du curé de Notre-Dame des Victoires, qui fut l'un des membres de son conseil de fabrique, Cyrille de Mont de Benque<sup>3</sup>, raconte ces temps héroïques :

« L'esprit de la paroisse de Notre-Dame des Victoires était loin d'être religieux. À son arrivée, Monsieur des Genettes voulut se mettre en rapport avec ses paroissiens ; il commença une tournée de visites. La manière presque inconvenante et toujours très froide dont il fut reçu dans les premières maisons où il se présenta, l'obligea à

(1) La Charbonnerie française était issue de la *Carbonaria* italienne qui avait fomenté la révolution napolitaine de juillet 1820. Elle fut introduite en France l'année suivante sous forme d'une société secrète dont le programme politique était libéral et républicain. Elle recrutait surtout parmi les étudiants, les cadres subalternes de l'armée et la petite bourgeoisie. Sous l'influence de la franc-maçonnerie, elle évolua vite vers une hostilité déclarée contre l'Église romaine. Parmi ceux qui contribuèrent à l'introduire en France, on retient un certain Philippe Buchez dont il sera question plus loin.

(2) *Manuel de l'archiconfrérie*, p. 85.

(3) *Vie de Monsieur de Mont de Benque*, par un membre du Conseil de l'Œuvre. Cyrille de Mont de Benque fut président de l'Œuvre de l'Adoration nocturne du Très Saint-Sacrement (éd. Œuvre de Saint-Paul, Paris 1901).

des Victoires occupe l'une des premières places dans la propagande eucharistique !<sup>1</sup> »

« C'est avec Jésus-Christ, c'est par Jésus-Christ en employant auprès de lui la puissance et la médiation du Très Saint Cœur de son auguste Mère, que nous demandons la conversion des pécheurs.<sup>2</sup> »

Malgré l'élan spectaculaire des commencements, l'assistance ne s'accrut réellement qu'au bout de deux années durant lesquelles une soixantaine de fidèles entouraient l'autel de Marie à l'office du soir. Parmi eux, les Filles de la Charité ne manquaient aucune réunion. « Mes chères sœurs, leur disait l'abbé, j'aime beaucoup à vous voir dans ma chère église, mais sachez que c'est votre chapelle qui est le lieu véritable du pèlerinage, c'est vous qui avez la Sainte Vierge, c'est chez vous qu'Elle s'est manifestée. » Il était le premier à reconnaître le lien qui rattachait son église à la chapelle de la rue du Bac, source d'où les grâces se répandaient sur sa paroisse. C'est pourquoi il demanda aux associés de porter la Médaille miraculeuse.

Entre la vision du 27 novembre 1830 et la voix mystérieuse du 3 décembre 1836, « Marie nous apparaît auréolée du même privilège et débordante de la même Miséricorde. Elle est tout immaculée et toute compatissante.<sup>3</sup> »

C'est donc au cours de la première année que les grâces les plus éclatantes vinrent récompenser la ferveur des premiers associés. « Nous étions alors, par notre obscurité, à l'abri de la persécution, des railleries et des calomnies qui, plus tard, vinrent fondre sur nous.<sup>4</sup> »

À son ami l'évêque de Lausanne, il écrit : « Cette année a eu des résultats de la plus haute importance. Des conversions innombrables et éclatantes ont eu lieu à Paris, et la majeure partie sont des hommes de vingt à trente ans ; je suis dans le quartier le plus éloigné de la religion, ma paroisse était le centre de l'indifférentisme et de l'impiété. Eh bien ! Monseigneur, elle m'a donné des consolations étonnantes. Jamais je n'ai tant confessé de ma vie que depuis décembre

(1) Veuillot, *op. cit.*, p. 73.

(2) *Manuel de l'archiconfrérie*, p. 192.

(3) Veuillot, *op. cit.*, p. 71.

(4) *Annales de l'archiconfrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie*, publiées par M. l'abbé Dufrique-Desgenettes, 1<sup>er</sup> bulletin, avril 1842, p. 11.



Grâce aux prières incessantes de l'archiconfrérie, la petite société se fortifiait à l'intérieur et entreprenait au loin ses œuvres missionnaires. C'est la même pensée de la conversion des infidèles, la même invocation, la même Médaille et les mêmes pratiques de dévotion qui traversent les mers et opèrent des merveilles... À l'île Maurice, à l'île Bourbon, en Australie, à Saint-Domingue, dans les Deux-Guinées et en Sénégal.

Bien souvent, à la veille de s'embarquer vers les terres lointaines, les jeunes missionnaires allaient consacrer leur mission et leurs travaux au Cœur Immaculé de Marie, à l'autel de Notre-Dame des Victoires. En 1841, le Père Jacques-Désiré Laval, premier missionnaire du Saint Cœur de Marie, est désigné pour l'île Maurice où il demeurera seul, au milieu des esclaves, jusqu'en 1847. Après avoir célébré la messe, il demanda la bénédiction du directeur de l'Archiconfrérie :

« Monsieur des Genettes, par l'effet de cette profonde et si vive humilité qui lui est ordinaire, ne peut, quelques instances qui lui furent adressées par Monsieur Laval, se résoudre à bénir ce cher frère qui était prosterné à ses pieds, suppliant ce saint homme, les larmes aux yeux, de daigner étendre ses mains sur lui, pour attirer dans son âme les grâces et la bénédiction de Marie, dont il se regardait indigne. Il pleurait lui-même d'attendrissement, mais persévérait toujours dans le refus que son humilité lui dictait. Il finit par se mettre à genoux en face de Monsieur Laval, et là, après l'avoir serré dans ses bras en le recommandant à Marie, récita avec lui un *Ave Maria*. Mais le bon frère Laval se sentit en ce moment si imprégné de la grâce du Cœur de Marie, que notre commune Mère lui communiquait par l'organe du ministre de ses miséricordes, qu'au sortir de l'église où il n'avait jamais eu jusque-là la dévotion de venir prier, il me témoignait éprouver une dilatation de cœur inconnue pour lui jusqu'alors, et se sentit fortement et irrésistiblement pressé de répandre de tout son pouvoir le culte de Marie, ce qu'il n'éprouvait pas avant, car sa grande dévotion à la Sainte Vierge avait été jusque-là Notre-Dame des Sept-Douleurs.<sup>1</sup> »

(1) Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit, 1841, t. II, p. 374.

« Je vous demande en grâce d'avoir la charité de m'admettre dans le tiers ordre de saint Dominique. Je crois que Dieu m'en a inspiré le désir, et cependant je me vois hors d'état de pouvoir en suivre tous les exercices publics. Ce sera une grande privation pour moi, mais au moins, uni à ces chers enfants, que je chéris si tendrement en Jésus-Christ et en sa Sainte Mère, ils prieront pour moi, qui en ai tant besoin, *ne reprobis efficiar* ; je participerai à leurs mérites.

« Pesez bien les motifs de ma demande, mon bon Père, tâchez de vous faire l'idée des besoins de ma pauvre âme ; voyez s'il n'y aurait point d'inconvénient à m'admettre à cause des absences que je serai forcé de faire de temps en temps ; prononcez, dites-moi oui ou non. J'attends votre réponse. Quelle qu'elle soit, je veux que vous sachiez que le cachet de l'éternité est imprimé à la respectueuse et tendre affection qui m'unit à vous.

« Votre serviteur et confrère,

« D. DES GENETTES, curé. »

Il n'émane de cette lettre que piété et humilité de la part du vieux curé consommé en sainteté au point de s'abaisser comme un enfant devant l'ambitieux dominicain, sans la moindre affectation. On sait combien le désir de la vie monastique l'avait poursuivi depuis sa jeunesse ; puis il avait voulu entrer chez les jésuites. Aujourd'hui, une partie de son rêve intime s'accomplissait. La vue d'une cérémonie, le discours sans doute émouvant du jeune moine, le recueillement de ses fils spirituels et la joie profonde de cette résurrection d'un Ordre disparu sous l'orage de la Révolution, avaient de quoi transporter son âme de prêtre. D'autant qu'il aspirait à une renaissance de la foi et de la Chrétienté pour le salut des âmes, restauration à laquelle il lui semblait assister. C'est pourquoi il dut mettre au second plan ce qu'il savait des discours incendiaires du Père Lacordaire, et nous pouvons regretter que, pourvu de convictions si fermes, il ne s'en soit pas défié. Il ne vit que le religieux...

Quant aux disciples du Père Lacordaire, défenseurs des libertés et des combats "pour l'homme", ils auraient tort de s'autoriser de cette lettre pour enrôler l'abbé des Genettes sous leur bannière. Nous possédons suffisamment de textes de ce dernier, manifestant la fermeté

- Oh ! ce n'est pas comparable.
- Vous aimez bien la Sainte Vierge ? »

Un sourire s'épanouit sur son visage :

« À juste titre, je l'aime.

- Vous avez bien travaillé pour sa gloire.
- Non, mon fils, je n'ai rien fait.
- Mais votre œuvre, l'archiconfrérie...
- Ah ! je n'ai pas fait tout ce que j'aurais dû faire. »

Et il commençait à réciter la *Salve Regina* très lentement.

Un visiteur lui présente une relique de saint Charles Borromée, son patron, en disant : « C'est un grand saint qui a rendu d'immenses services à l'Église !

– Oh ! oui, nous aurions bien besoin, aujourd'hui, de trois ou quatre saint Charles... »

L'heure était noire, en effet, pour l'Église, et le mourant perceait l'avenir avec un sentiment de profonde tristesse.

Le samedi soir, il fit transmettre sa dernière bénédiction aux Associés pour leur réunion au pied de l'autel du Saint Cœur de Marie :

« Vous leur direz que j'appelle des mains de la Sainte Vierge les bénédictions les plus précieuses et les plus abondantes sur tous les membres de l'archiconfrérie. Vous leur direz que ce sont là les adieux d'un père à ses enfants... »

Il existe des êtres dont la mission semble être de torturer les saints agonisants, afin d'en tirer de sublimes "*novissima verba*"... Soyons-leur reconnaissants, mais admirons leurs victimes...

« Voulez-vous que je dise encore que vous demandez pardon à tous ceux que vous auriez offensés ou scandalisés ?

– Oh ! oui.

– Et que vous pardonnez à tous ceux qui vous ont fait de la peine ?

– Il ne faut pas dire cela, mon fils, parce qu'on croirait que j'ai conservé de la rancune contre quelqu'un et je n'en ai gardé contre personne. »